SST FORMATION
Une marque de Berenice GROUP

FORMATION DES ADMINISTRATEURS EN SPSTI

Comprendre le modèle, mesurer ses responsabilités, exercer son mandat

Administrateur ou membre de la commission de contrôle, savez-vous jusqu'où vont vos pouvoirs et vos responsabilités ? Une journée pour comprendre le modèle que vous gouvernez et exercer pleinement votre mandat. Le fil rouge : un conseil d'administration fictif et les décisions inscrites à son ordre du jour.

LE FIL ROUGE

Un conseil d'administration fictif : des points à l'ordre du jour, des décisions à prendre en connaissance de cause.

1	2	3	4	5	6
Histoire et cadre des SPSTI	L'organisation paritaire	Les responsabilités	Les décisions du conseil	Exercer son mandat	Quiz final et bonus
ATELIER 1	ATELIER 2	JEU DE RÔLE 1	JEUX DE RÔLE 2 ET 3	JEU DE RÔLE 4	QUIZ FINAL

Objectifs À l'issue de la formation, les participants savent :

- situer le SPSTI dans son histoire et son cadre réglementaire ;
- expliquer son organisation et sa gouvernance paritaire : assemblée générale, conseil d'administration, commissions ;
- mesurer les droits, les devoirs et la responsabilité de l'administrateur, ainsi que les limites de son pouvoir ;
- repérer un conflit d'intérêts et savoir y répondre ;
- lire les documents utiles : comptes, budget, rapport d'activité, indicateurs ;
- formuler des observations et des avis pertinents en réunion.

INFORMATIONS

Public
Directeur général, président, administrateurs, membres de la commission de contrôle.

Prérequis
Aucun prérequis nécessaire.

Modalités et tarifs
- Intra-entreprise : nous consulter

Dates
Consultez notre site web.

Lieux
- Paris
- Régions
- Sur site

Méthodes pédagogiques
- Un fil rouge : l'ordre du jour d'un conseil d'administration fictif
- Quatre jeux de rôle, chacun suivi de son débrief
- Quiz et cas pratiques, articles de loi à l'appui

Méthodes d'évaluation
- Quiz de positionnement en ouverture
- Points d'observation à chaque jeu de rôle
- Étude de cas collective et quiz final
- Évaluation de la formation par les participants

Accessibilité
Formation accessible aux personnes en situation de handicap : notre référent handicap étudie avec vous les adaptations utiles.

PROGRAMME DÉTAILLÉ (1 JOUR) RE009

1 Comprendre l'histoire et le cadre des SPSTI

- De la médecine du travail de 1946 aux SSTI, puis aux SPSTI de la loi du 2 août 2021 : l'histoire de la profession.
- Les missions et les cinq axes du service (L. 4622-2), l'offre socle (L. 4622-9-1), la certification (L. 4622-9-3), l'agrément et le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (L. 4622-10).
- Ce que chaque réforme a changé dans la gouvernance des services.
- Les acteurs autour du service : l'État et la DREETS, la CARSAT, les partenaires sociaux, Présanse.

ATELIER 1 — **Vrai ou faux ?** Dix affirmations sur les SPSTI pour situer les idées reçues, corrigées article par article.

2 Le mode d'organisation et la structuration des SPSTI

- L'association paritaire : assemblée générale, conseil d'administration, président, vice-président et trésorier (L. 4622-11).
- Des mandats de quatre ans, deux mandats consécutifs au plus (D. 4622-19, L. 4622-11).
- Commission de contrôle et commission médico-technique : composition, rôle, articulation avec le conseil (L. 4622-12, L. 4622-13).
- Qui décide, qui met en œuvre, qui contrôle ; qui peut engager le SPSTI : président représentant légal, directeur délégataire.

ATELIER 2 — **Qui décide de quoi ?** Douze décisions à attribuer : assemblée générale, conseil, président, directeur, commission de contrôle.

3 La responsabilité des administrateurs

- Droits, devoirs et limites de pouvoir de l'administrateur.
- Responsabilité civile et pénale, conflits d'intérêts, confidentialité.
- L'assiduité, la préparation des séances, le compte rendu à ses mandants.
- La commission de contrôle : surveillance de l'organisation et de la gestion, avis, rôle d'alerte.

JEU DE RÔLE 1 — **Un service entre amis.** Un adhérent sollicite « son » administrateur pour un passe-droit.

PROGRAMME DÉTAILLÉ (1 JOUR) · SUITE

RE009

4 Les décisions du conseil

- Les orientations, le budget et la cotisation (L. 4622-6).
- Le projet de service (L. 4622-14) : ce que le conseil approuve.
- Les délégations au directeur (L. 4622-16) : ce qui se délègue, ce qui se contrôle.
- Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (L. 4622-10) et la certification (L. 4622-9-3) : ce que le conseil doit suivre.
- Ce qui ne relève pas du conseil : l'indépendance des professionnels de santé (L. 4623-8).

JEU DE RÔLE 2 — **Le vote de la cotisation.** Un conseil divisé doit se prononcer sur le budget.

JEU DE RÔLE 3 — **On n'a qu'à leur imposer.** Un administrateur veut fixer le nombre de visites par médecin.

5 Exercer efficacement son mandat

- Lire les documents clés : comptes et budget, rapport d'activité, indicateurs du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.
- Préparer les réunions et poser les bonnes questions.
- Formuler des observations utiles, gérer les désaccords.
- Suivre les décisions d'une séance à l'autre : relevé de décisions, points en suspens.

JEU DE RÔLE 4 — **La question qui dérange.** Interroger la direction sur un indicateur, sans procès d'intention.

6 Quiz final et bonus

- Le bonus : la cotisation SPSTI, taxe ou investissement ? Ce que finance la cotisation, ce qu'elle rapporte à l'entreprise adhérente, comment en parler autour de soi.

QUIZ FINAL — **Le grand quiz de l'administrateur.** Vingt affirmations pour vérifier les acquis et repartir avec les idées à retenir.

LES JEUX DE RÔLE : QUATRE SITUATIONS D'ADMINISTRATEUR, QUATRE DÉBRIEFS

JEU DE RÔLE 1 · Séquence 3

Un service entre amis

Un chef d'entreprise adhérent appelle l'administrateur qu'il connaît bien : il voudrait une visite en priorité, et un mot sur le dossier d'un de ses salariés.

On y travaille : refuser le passe-droit sans se fâcher, rappeler ce qu'un administrateur peut et ne peut pas faire, orienter vers le service.

JEU DE RÔLE 2 · Séquence 4

Le vote de la cotisation

Le directeur présente un budget en hausse. Les représentants des employeurs veulent contenir la cotisation, ceux des salariés défendent les moyens de prévention.

On y travaille : lire les chiffres clés, questionner les hypothèses, exprimer une position argumentée, construire une décision collective.

JEU DE RÔLE 3 · Séquence 4

On n'a qu'à leur imposer

Les délais de visite s'allongent. En séance, un administrateur excédé propose que le conseil fixe le nombre de visites que chaque médecin devra réaliser par jour.

On y travaille : distinguer ce que le conseil décide de ce qui relève de l'indépendance des professionnels de santé, transformer l'injonction en question posée à la direction.

JEU DE RÔLE 4 · Séquence 5

La question qui dérange

En séance, un indicateur du rapport d'activité se dégrade depuis deux ans. Personne ne le relève. Un administrateur décide de poser la question.

On y travaille : s'appuyer sur le document, formuler une question précise, écouter la réponse, demander un suivi sans mettre en cause les personnes.

Chaque situation se joue en petit groupe, sous le regard d'un observateur, puis se débriefe sur la réponse attendue. En intra, les situations peuvent être celles de votre service.

OUTILS REMIS AUX PARTICIPANTS

Fiche gouvernance
Instances, rôles et articles de référence.

Fiche responsabilité
Droits, devoirs, limites, conflits d'intérêts.

Guide de lecture
Comptes, budget, rapport d'activité, indicateurs.

Lexique
Les sigles du secteur, à garder sous la main.

Livre blanc
La cotisation SPSTI : taxe ou investissement ?

Textes de référence travaillés : loi n° 2021-1018 du 2 août 2021 ; Code du travail, L. 4622-2, L. 4622-6, L. 4622-9-1, L. 4622-9-3, L. 4622-10 à L. 4622-14, L. 4622-16, L. 4623-8, D. 4622-19.

LA SIGNATURE SST FORMATION

Un fil rouge
Un fil conducteur relie les apports aux situations réelles du métier, de la première à la dernière séquence.

Des jeux de rôle tout au long de la formation
On joue les situations, on débriefe sur la réponse attendue, et on recommence.

Des formateurs du terrain
Issus des SPST, ils en connaissent les métiers, les sigles, la culture et les transformations.

Des contenus structurés
Support, jeux de rôle et fiches sont conçus de façon centrale : la même exigence quel que soit le formateur.